



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 122961

Texte de la question

M. Yvan Lachaud souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les problèmes inhérents à l'apparementement des enfants à particularité. Si les pouvoirs publics ont manifesté leur volonté de remédier à cette situation par la mise en oeuvre du système d'aide pour l'adoption des enfants pupilles de l'État (SIAPE) à l'échelle nationale ainsi que par la création de services d'adoption au sein des conseils généraux, de nombreux jeunes n'ont pas pu encore trouver un environnement familial, pourtant propice à leur épanouissement. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour coordonner les efforts des professionnels concernés et ainsi favoriser l'accueil des 2 000 jeunes actuellement privés d'une famille.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122961

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4371